

PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LONGEVILLE SUR MER

Annexe aux Budgets Primitifs 2024,

L'article de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT modifié par l'Art.107 en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au Compte Financier Unique (CFU) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

1 – ÉLÉMENTS DU CONTEXTE

La commune bénéficie d'un territoire de 3 805 hectares, avec 7 kilomètres de de plage.

- **Population**

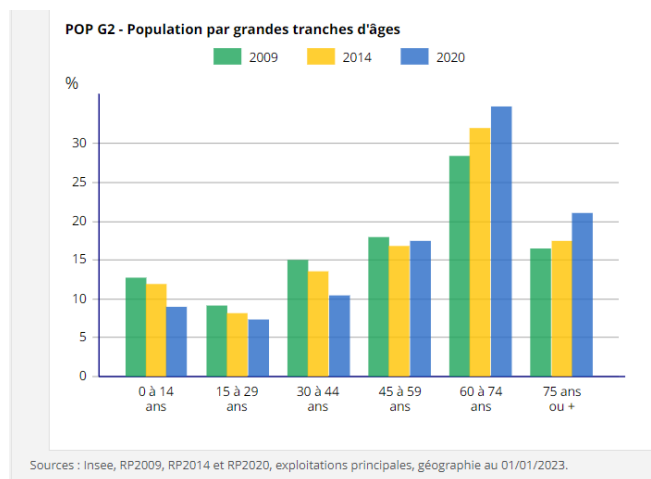
La population de la commune de LONGEVILLE SUR MER retenue par l'INSEE pour 2022 est de 2 431 habitants. La population DGF s'élève à environ 4714 habitants en 2022.

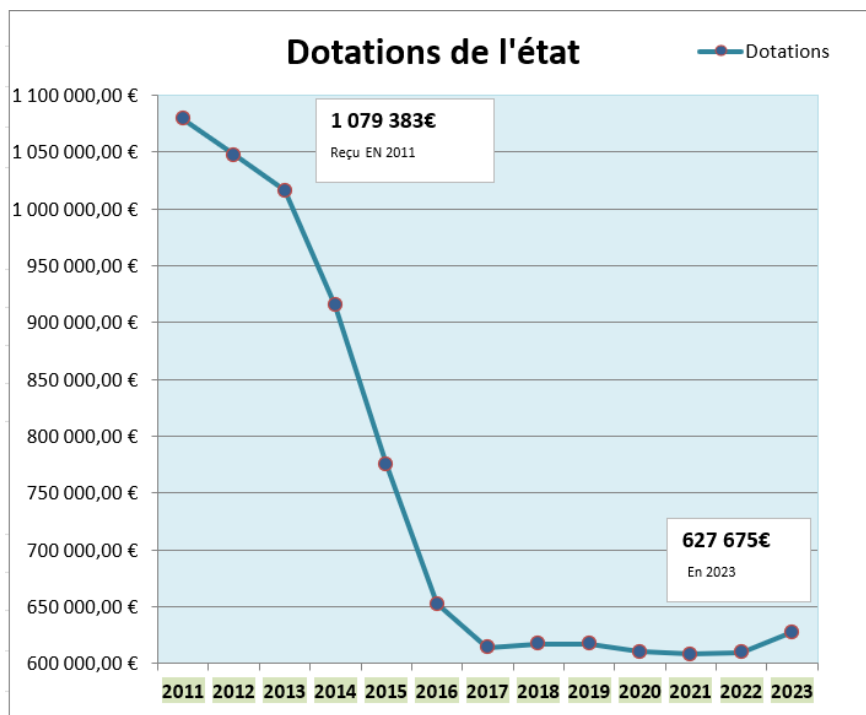
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-85127>

Catégories et types de logements

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	3 351	100,0	3 438	100,0	3 709	100,0
Résidences principales	1 122	33,5	1 201	34,9	1 239	33,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	2 174	64,9	2 095	60,9	2 352	63,4
Logements vacants	55	1,6	142	4,1	118	3,2
<i>Maisons</i>	3 105	92,7	3 246	94,4	3 541	95,5
<i>Appartements</i>	144	4,3	149	4,3	113	3,1

- Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023 .





- **Dotations de l'état**

Pour compenser la baisse de la DGF, la collectivité diversifie ses ressources propres et maîtrise ses charges de fonctionnement.

Dotation Globale de

Fonctionnement : DGF/population :

Il s'agit de la part de la contribution de l'état au fonctionnement des collectivités. La collectivité a enregistré une diminution conséquente de la dotation globale de fonctionnement qui lui est versée par l'état, dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes de la France.

- **Fiscalité**

L'évolution des bases d'impositions décidée par le gouvernement pour 2024 est de 3.9%, (*loi de finances 2024*), (7.1% en 2023, 3.4% en 2022, 0.2% en 2021, + 0.9% en 2020, 2.2% en 2019).

Taux de fiscalité 2024

Les taux communaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **26.72 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **27.33 %**
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : **21.10%**

Pour 2023, le produit fiscal est de 2 250 215€ auquel s'ajoute une attribution de compensation de l'EPCI de 595 163€.

- **Bilan de l'année 2023 – Compte Financier Unique (CFU)**

Les dépenses de fonctionnement :

La collectivité a maîtrisé ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité du service public permettant ainsi de dégager un autofinancement.

Le résultat de fonctionnement pour l'année 2023 est de 1 569 019.68€ (2022 est de 1 467 916.76€, 2021 est de 1 283 811.88€).

Les principaux postes sont :

- les charges à caractère général pour 1 133 903,54€
- et les charges de personnel pour 1 804 161,91€.

Les recettes de fonctionnement :

Les principales recettes de fonctionnement sont les produits des services (399 913.34€), les impôts et taxes (4 008 282.66€) et les dotations (732 296.72€).

2 – BUDGET PRIMITIF 2024

Le résultat de fonctionnement de 2023 permet d'autofinancer les projets d'investissement de 2024.

Pour 2024, le Budget s'équilibre en Fonctionnement à 5 470 608.26€ et en Investissement à 5 612 220.57€.

Le chapitre 011 : charges à caractère général est voté à hauteur de 1 350 000€ et le chapitre 012 : charges de personnel pour 2 000 000€.

- **BUDGET PRIMITIF 2024 (M57)**

Budget Général - 2024

M57

INVESTISSEMENT				INVESTISSEMENT			
Dépenses	Reports / RAR	Prévu	DM Total	Recettes	Reports/RAR	Prévu	DM Total
001	Résultat reporté		0,00	001	Résultat reporté	1 438 612,31	1 438 612,31
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	1 226 608,26	1 226 608,26
10	Dotations, fonds divers	20 000,00	20 000,00	10	Dotations, fonds divers		0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	10 000,00	10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
16	Emprunt	605 000,00	605 000,00	10226	TAXE AMENAGEMENT	80 000,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	52 000,00	52 000,00	1068	Exced.fonct.capitalisé	1 300 000,00	1 300 000,00
204	Subventions équipement	0,00	0,00	13	Subventions d'investissement	407 000,00	407 000,00
21	Immobilisations corporelles	65 470,71	392 470,71	16	Emprunts	0,00	0,00
	Pour projets futurs : art. 2315			024	Produits des cessions	0,00	0,00
23		465 417,47	465 417,47	040	Opérations d'ordre	160 000,00	160 000,00
238	Avances et acomptes	30 000,00	30 000,00	238	Avances et acomptes	30 000,00	30 000,00
27	Autre Immobilisation Financière	1 000,00	1 000,00	27	Remboursement prêt ZA		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	45	Versement St Vincent		0,00
040	Opérations d'ordre	5 000,00	5 000,00	041	Réintégrations des études aux travaux + Avances sur marché	20 000,00	20 000,00
041	Réintégrations des études aux travaux + Avances sur marché	20 000,00	20 000,00				
107	Acquisition de Foncier - ZB0012	150 000,00	150 000,00				
108	Acquisition de Foncier - ZB0019	125 000,00	125 000,00				
110	Bâtiment Clouzy	13 826,63	33 826,63				
111	Rue Foch	20 000,00	24 000,00				
114	Parking du centre	326 075,29	376 075,29				
118	Logement des Coaches	2 358,07	12 358,07				
119	Cimetière	40 000,00	40 000,00				
121	Maison du Marais	0,00	10 000,00				
123	Rue de Gaille	47 437,04	47 437,04				
125	Rue du Marais, Rue de la F	3 771,40	13 771,40				
126	Tribune du Foot	660 093,61	710 093,61				
127	Rues Aux Coaches	0,00	20 000,00				
128	Chemin des Ourzius	0,00	100 000,00				
129	Rue des Bourbes	745 167,60	795 167,60				
131	Les Babouillères	23 421,90	33 421,90				
132	Chemin du Clouzy	250 000,00	250 000,00				
155	Tiny House	300 000,00	300 000,00				
175	Voirie	132 675,71	581 303,71				
192	Protection d'unaire	0,00	50 000,00				
218	Complexe Sportif	6 831,42	256 831,42				
233	Salle des Coaches		10 000,00				
248	Tex Atelier ST	0,00	10 000,00				
272	PUP - LE CLOS DU BOUIL	51 753,66	60 779,66				
TOTAL	2 099 555,10	3 512 665,47	5 612 220,57	TOTAL	0,00	5 612 220,57	5 612 220,57

RÉSULTAT INVESTISSEME 0,00

FONCTIONNEMENT				FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Prévu	DM Total	Recettes		Prévu	DM Total
002	Résultat de fonctionnement reporté		0,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	242 608,26	242 608,26
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	70	Produits des services du domaine	341 000,00	341 000,00
023	Virement à la section investissement	1 226 608,26	1 226 608,26	73	Impôts et taxes - AC + DMTO	630 000,00	630 000,00
011	Charges à caractère général	1 350 000,00	1 350 000,00	731	Fiscalité Locale	3 430 000,00	3 430 000,00
012	Charges de personnel	2 000 000,00	2 000 000,00	74	Dotations et participations	616 000,00	616 000,00
014	Atténuation de produits	430 000,00	430 000,00	75	Autres produits de gestion courante	143 000,00	143 000,00
65	Autres charges de gestion courante	203 000,00	203 000,00	76	Produits Financiers	0,00	0,00
66	Charges financières	36 000,00	36 000,00	77	Produits exceptionnels	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00	013	Atténuation de charges	1 000,00	1 000,00
042	Dotations aux amortissements	160 000,00	160 000,00	042	Dotation aux amortissements + travaux en régie	5 000,00	5 000,00
TOTAL		5 470 608,26	5 470 608,26	TOTAL		5 470 608,26	5 470 608,26

RÉSULTAT FONCTIONNEM 0,00

Les principales dépenses d'investissement :

Les projets les plus importants pour l'année 2024 sont les suivants : tribunes du foot, rue des Bourbes, Achat de 4 Tiny House, Remise aux normes et aménagement complexe sportif.

Les recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement sont le remboursement de la TVA (FCTVA), la taxe d'aménagement, les subventions (Département, Région, Etat), et l'autofinancement de la commune.

- **CAPACITE DE DESENETTEMENT**

Le capital restant dû au 31 décembre 2023 est de 3 391 623.61€. La capacité de désendettement de la commune = capital restant dû 2023 / l'épargne brute = 2 années. Le seuil critique estimé est de 9,8 années.

5 – EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

30 agents titulaires/stagiaires composent le personnel communal 35.8 ETP

- 6 au service administratif (5.6ETP)
- 2 au service de police municipale
- 1 au service des sports (Maison du marais, Sport scolaire, Sport EHPAD, Base de Voile...)
- 2 au Clouzy : Locations des Salles (1.6 ETP)
- 1 communication culture
- 3 au restaurant scolaire (2.8 ETP)
- 1 au Périscolaire (garderie et TAP) + ATSEM école + Bibliothèque
- 14 aux services techniques

- + 3 CDD Droit Public service technique
- + 2 CDD Droit Public espace culturel du Clouzy + entretien des salles (0.6 ETP)
- + 1 contrat apprentissage Ecole
- + 1 contrat apprentissage service des sports

De plus, la commune emploie entre **20 et 25 saisonniers** entre avril et septembre.